

Passeport Privilège — Règlement & Politique de confidentialité

Dernière mise à jour : Juillet 2026

Le présent document regroupe le **règlement du programme de fidélité « Passeport Privilège »** (Partie 1) et la **politique de confidentialité** applicable aux données de ses adhérents (Partie 2). L'adhésion au programme implique l'acceptation de l'ensemble de ces dispositions.

PARTIE 1 — Règlement du programme de fidélité « Passeport Privilège »

Article 1 — Objet

Le programme « Passeport Privilège » est un programme de fidélité gratuit proposé par les magasins Jardiland de Gozée et de Jumet. Il permet à ses adhérents de cumuler des points lors de leurs achats, en **Jardinerie** comme en **Motoculture**, et de les convertir en récompenses selon les modalités décrites ci-après.

Article 2 — Adhésion

L'adhésion est **gratuite, sans engagement et sans cotisation**. Elle s'effectue en caisse, dans l'un ou l'autre de nos deux magasins, sur simple demande, à partir des informations communiquées par le client (voir Partie 2). L'adhésion est réservée aux personnes physiques majeures.

Article 3 — La carte

Une seule carte donne accès aux deux univers (Jardinerie & Motoculture) et est valable indifféremment dans nos magasins de **Gozée** et de **Jumet**. La carte est nominative et strictement personnelle ; elle ne peut être cédée. En cas de perte ou de vol, une nouvelle carte peut être établie gratuitement en caisse, sur demande ; le solde de points associé au compte est conservé.

Article 4 — Acquisition des points

Les points se cumulent sur l'ensemble des achats, dans les deux univers, selon les règles suivantes :

- **+1 point** par visite donnant lieu à un achat supérieur à 25 €, limité à **1 point de visite par jour** ;
- **+1 point** par tranche d'achat de 150 €, cumulable sur un même ticket ;
- **+1 point** par parrainage, offert au parrain comme au filleul.

Les points sont rattachés au compte de l'adhérent. Aucun point n'est attribué sur les opérations exclues expressément en magasin.

Article 5 — Récompenses

Dès **5 points cumulés**, et **une fois par année civile**, l'adhérent a droit, au choix, à :

- **un affûtage offert** sur l'outil de son choix (lame, cisaille, sécateur, chaîne, etc.) ;
ou
- **un bon de 3 €** valable sur tout le magasin, en Jardinerie comme en Motoculture.

Cet avantage est limité à **un usage par année civile de l'un ou de l'autre choix** ; l'adhérent **conserve ses 5 points** après en avoir bénéficié.

À partir de 10 points cumulés, l'adhérent peut, au moment de son choix, échanger ses points contre, au choix :

- **une remise de 5 %** sur son prochain passage en caisse (limitée à un passage en Jardinerie et à un passage en Motoculture) ; **ou**
- **une remise de 10 %** sur l'entretien d'une machine de son choix.

L'échange entraîne l'utilisation des points correspondants. De nouvelles récompenses pourront être ajoutées au fil des saisons.

Sauf mention contraire affichée en magasin, les récompenses sont valables sur l'ensemble des articles. Elles ne sont ni cessibles, ni échangeables, ni remboursables en espèces.

Article 6 — Validité des points et inactivité

Le compte de fidélité reste actif tant que l'adhérent réalise au moins un achat sur une période de **12 mois**. **À défaut d'achat pendant 12 mois consécutifs, le compte de fidélité est désactivé et les points acquis sont définitivement perdus**. Cette désactivation porte uniquement sur le bénéfice des points et n'affecte pas les obligations de conservation décrites dans la politique de confidentialité.

Article 7 — Désinscription

L'adhérent peut mettre fin à sa participation au programme à tout moment, sur simple demande, directement en caisse ou par tout autre moyen (courrier, e-mail). La désinscription entraîne la désactivation des points non utilisés.

Article 8 — Modification et fin du programme

Les magasins se réservent le droit de modifier le présent règlement (barème de points, récompenses, conditions) ou de mettre fin au programme, moyennant information préalable des adhérents par les moyens habituels (affichage en magasin, site internet, et le cas échéant e-mail). Les modifications n'ouvrent droit à aucune indemnité.

Article 9 — Données personnelles

Le traitement des données des adhérents est décrit dans la **Partie 2 — Politique de confidentialité** ci-dessous, qui fait partie intégrante du présent règlement.

PARTIE 2 — Politique de confidentialité

Nous attachons de l'importance à la protection de vos données personnelles. La présente politique explique quelles données nous collectons dans le cadre du Passeport Privilège, pourquoi, combien de temps nous les conservons, avec qui nous les partageons et quels sont vos droits, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

1. Responsables du traitement

Le programme étant commun à nos deux magasins, les deux sociétés ci-dessous sont **responsables conjoints du traitement** de vos données :

- **JM Lange & Fils SA** — n° d'entreprise BE0420901707 — Rue de Marchienne 104, 6534 Gozée ;
- **Lange Jardin Service** — n° d'entreprise BE0475068386 — Rue Hubert Bastin 7, 6040 Jumet.

Pour toute question relative à vos données ou à l'exercice de vos droits, un **point de contact unique** est à votre disposition : téléphone **071/51.88.60** — e-mail **info@jardiland.be** — ou directement en caisse dans l'un de nos magasins.

2. Données que nous collectons

Lors de votre adhésion et au fil de votre relation avec nous, nous traitons :

- vos **données d'identification et de contact** : nom, prénom, adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail ;
- votre **date de naissance** ;
- les **données liées à votre carte** : numéro d'adhérent, solde de points, récompenses utilisées ;
- votre **historique d'achats** rattaché à la carte, nécessaire au fonctionnement du programme et au suivi comptable.

Nous ne collectons aucune donnée sensible (santé, opinions, etc.).

3. Finalités et bases légales

Vos données sont utilisées pour les finalités suivantes :

Finalité	Base légale
Gérer votre adhésion et votre carte, cumuler et convertir vos points, vous attribuer vos récompenses	Exécution du programme auquel vous adhérez (mesure contractuelle)
Vous adresser nos offres, promotions et avant-premières par e-mail (et, à l'avenir, éventuellement par SMS)	Votre consentement , recueilli au moment de l'adhésion
Vous faire bénéficier d'une attention à l'occasion de votre anniversaire	Votre consentement
Analyser et segmenter les comportements d'achat afin d'améliorer et de personnaliser nos offres et récompenses	Notre intérêt légitime à développer un programme pertinent (vous pouvez vous opposer — voir point 7)
Respecter nos obligations légales et comptables (conservation des pièces, facturation)	Obligation légale

Le consentement aux communications commerciales est **facultatif** : il vous est demandé par une question explicite en caisse au moment de la création de la carte, et son refus n'empêche pas l'adhésion au programme. Vous pouvez le retirer à tout moment, sans que cela remette en cause la licéité des envois antérieurs.

4. Destinataires de vos données

Vos données sont accessibles uniquement à notre personnel habilité et, dans la stricte mesure nécessaire, aux prestataires qui agissent pour notre compte en tant que **sous-traitants** :

- **Qito** — délivre notre logiciel de gestion commerciale et de fidélité dans lequel sont gérés votre compte, vos points et votre historique d'achats ;
- **Brevo** — plateforme d'envoi de nos communications par e-mail (uniquement si vous y avez consenti).

Nous ne vendons jamais vos données et ne les communiquons à aucun tiers à des fins commerciales. Vos données peuvent être transmises aux autorités compétentes lorsque la loi l'exige. Les traitements sont réalisés au sein de l'Union européenne.

5. Durées de conservation

- **Compte client et historique d'achats** : conservés pendant toute la durée de votre adhésion, puis archivés pour la durée nécessaire au respect de nos obligations légales et comptables (notamment la conservation des pièces comptables, **7 ans**). La fiche client n'est pas supprimée tant que des achats y restent rattachés pour ces motifs.
- **Points de fidélité** : désactivés et définitivement perdus après **12 mois sans achat**.
- **Consentement aux communications** : conservé jusqu'à son retrait par vos soins.

6. Vos droits

Conformément au RGPD, vous disposez à tout moment des droits suivants sur vos données :

- **accès** : obtenir confirmation que vos données sont traitées et en recevoir une copie ;
- **rectification** : corriger des données inexactes ou incomplètes ;
- **effacement** : demander la suppression de vos données, dans les limites de nos obligations légales de conservation ;
- **limitation** et **opposition** : notamment vous opposer à l'analyse de vos comportements d'achat à des fins marketing ;
- **portabilité** : récupérer vos données dans un format structuré ;
- **retrait du consentement** : vous désabonner de nos communications à tout moment, via le lien de désinscription présent dans chaque e-mail, en caisse, ou en nous contactant.

Pour exercer ces droits, contactez-nous via les coordonnées du point 1. Nous pourrions vous demander une preuve d'identité afin de traiter votre demande en toute sécurité.

7. Réclamation

Si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la réglementation, vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle belge :

Autorité de protection des données (APD / GBA) Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 274 48 00 — e-mail : contact@apd-gba.be
www.autoriteprotectiondonnees.be

8. Modifications de la présente politique

Nous pouvons être amenés à modifier la présente politique pour l'adapter à l'évolution du programme ou de la réglementation. La version applicable est celle publiée sur notre site et affichée en magasin. En cas de changement important, vous en serez informé.